

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, jusqu'à la fin de la période des questions, je n'avais nulle intention de demander la parole en dépit de mes sérieuses objections à la teneur du bill. Je me suis décidé à parler en voyant le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Chrétien) déguerpir de la Chambre, à une vitesse qui lui aurait permis de gagner le championnat olympique de la course à pied, dès l'appel de son bill, afin de ne pas entendre le débat sur une question d'importance primordiale pour la préservation de nos parcs.

M. Honey: Je soulève la question de privilège...

Le très hon. M. Diefenbaker: Les interruptions de ce genre...

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Le secrétaire parlementaire soulève la question de privilège.

Le très hon. M. Diefenbaker: A quel propos?

M. Honey: Je vais le dire à mon très honorable ami. Le ministre et le gouvernement m'ont chargé, ici, à la Chambre ..

Le très hon. M. Diefenbaker: Ce n'est pas une excuse.

M. Honey: Peut-être le député me permettra-t-il de finir. Qu'il soit d'accord ou non, cette responsabilité m'a été confiée. Le très honorable député se pose en champion des droits du Parlement et il critique toujours ceux qui voudraient proposer un régime de congrès. Voilà pour les députés l'occasion de prendre part aux travaux du Parlement. Comme le très honorable député le sait, le ministre et le gouvernement m'ont autorisé à piloter ce bill. Le ministre surveille les choses de très près et lit le Hansard.

Des voix: Bravo!

• (4.10 p.m.)

Le très hon. M. Diefenbaker: Honey soit qui mal y pense, et je suis sûr qu'il s'acquitterait superbement de sa tâche, mais malgré tout les ministres devraient être ici. C'est leur fonction. Le gouvernement actuel compte plus de ministres—ils sont trente—que tout gouvernement passé, mais les ministres présents à la Chambre sont moins nombreux. Tout d'abord, on avait établi le régime sélectif; mais le régime actuel permet aux ministres de se moquer de leurs responsabilités avec un bel abandon qui tourne à l'habitude.

Je suis convaincu que le régime parlementaire doit se maintenir, mais, monsieur l'Orateur, nous constatons une indifférence complète à l'endroit du Parlement. Les uns après les autres, les ministres quittent la Chambre, refusent de répondre aux questions, décident d'eux-mêmes des droits du Parlement. Ce sont des choses qui se pardonnent si elles n'arrivent qu'une fois.

Le 4 février, la question suivante a été soulevée par le député d'Oxford (M. Nesbitt). Soit dit en passant, je voudrais signaler que le ministre a été averti que je parlerais de sa conduite, car je ne critique jamais, à moins que la personne en cause ne sache que je parlerai d'elle. Voici ce que le député avait déclaré:

On tente d'excuser l'absence du ministre ici cet après-midi. On nous dit qu'aujourd'hui, et toute la journée de demain, le ministre ira se balader dans l'Ouest, à visiter des réserves indiennes, ou à s'occuper peut-être d'autres questions importantes. Ce n'est pas une excuse. Le ministre doit être à la Chambre lorsqu'on présente une mesure aussi importante que celle-ci. Ce n'est pas de son absence en soi que nous nous plaignons, mais du fait qu'il ne soit pas ici lorsqu'on présente une mesure aussi importante.

Je parle rarement sauf sur les questions qui touchent les prérogatives de cette institution. En trente ans, je n'ai jamais vu le Parlement être traité avec le mépris flagrant du gouvernement actuel. On a le plus grand dédain pour le Parlement. En fait, l'autre jour encore, le premier ministre (M. Trudeau) a dit que ce genre de choses favorise l'avènement du système républicain. Nous assistons à la dégradation de la Chambre. Le débat ne se prolonge plus comme autrefois, pas plus que les échanges d'idées et d'arguments avec les ministres attentifs aux suggestions et, s'ils y trouvent un certain mérite, disposés à faire d'éventuelles modifications.

Il me déplaît de reprendre au sujet du Parlement d'aujourd'hui certaines comparaisons faites par d'autres mais le Parlement que préside le premier ministre actuel a été comparé à un cimetière administré par ses propres habitants. Cela revient à dire qu'on court-circuite l'institution.

Le député de Vancouver Quadra (M. Deachman) a proposé la création d'un parc marin, initiative digne d'intérêt. Il l'a fait d'une façon exemplaire, mais vers la fin de son exposé il a exprimé l'espoir que lorsque le bill arriverait au comité celui-ci pourrait écouter des témoignages et faire des recommandations. Le système des comités, adopté depuis environ un an et demi sous sa forme